

PLAN D'ACTION DU PROJET ECO COLLEGE SUR LE THEME DES DECHETS

COLLEGE PROFESSEUR NICAISE –MAREUIL LE PORT 51700 - 2014/2015

Dans le cadre du Comité d' Education à la Santé et à la Citoyenneté et de l'éducation au développement durable, nous avons la volonté d'obtenir pour l'établissement une labellisation éco collège sur le thème des déchets.

On observe au collège depuis quelques années peu d'actions liées à la protection de l'environnement. Le projet éco collège vise à inscrire notre établissement dans une démarche environnementale durable.

C'est un des axes majeurs de notre projet d'établissement.

Étape 1

Nécessité d'informer les membres et les usagers de la communauté éducative ainsi que les différentes collectivités territoriales de la teneur du projet.

- Assemblée générale
- Conseil pédagogique
- Notes de service et affichage salle des professeurs, CDI, élèves
- Conseil d'administration
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Impulser et fédérer une équipe autour du projet par des rencontres régulières
- Information aux parents
- Site du collège
- Presse

Étape 2

Fonctionner selon un échéancier et un cahier des charges

- Mise en place d'un comité de suivi composé d'élèves, de professeurs, d'agents, du gestionnaire, de parents, des personnels de direction, d'élus et d'experts, qui se réunit régulièrement, une fois par trimestre, pour faire le bilan des projets en cours.
- Faire un diagnostic au sein du premier comité de suivi de la situation de l'établissement en terme de déchets et contribuer à réduire et trier les déchets produits au sein de l'établissement.
- Suivi des différents projets et actions en lien avec le programme et évaluation

Les actions mises en place sur le thème des déchets

Dans les salles de classe

- Mise en place de poubelles de recyclage
- Mise en place d'affiches sensibilisant au tri des déchets
- Récupération du papier et réutilisation en carnets de brouillon

Dans le bâtiment général d'enseignement

- Collecte des piles et des cartouches d'encre
- Exposition permanente animaux fabriqués avec des déchets (boîtes de conserve, morceau de métal....)
- Campagnes diverses d'affichage (connaissance des logos, chaîne du tri....)
- Cuisine : réduire la production de déchets en achetant des produits emballés de façon plus écologique

Dans la cour du collège

- Mise en place de poubelles supplémentaires
- Création et mise en place de lombricomposteurs

Aux abords du collège

- Opération « Nettoyons la Nature »

Les actions de sensibilisation

- Journée de sensibilisation à la protection de l'environnement : le « Green teen day »
- Journée de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire au service de restauration : pesée du pain et de la viande jetée, expositions et campagne d'affichage sur le gaspillage alimentaire, diffusion dans la cour sur grand écran de questions et images sensibilisant à la lutte contre le gaspillage.
- Club éco collège et actions des délégués éco collège à destination des acteurs de l'établissement (élèves, personnels, agents et parents d'élèves) au travers d'enquêtes et de questionnaires

Les ateliers et autres actions

- L'atelier de recyclage : création d'objets décoratifs avec des objets destinés à la poubelle
- Club éco collège et travail sur le site Internet
- Au niveau des services administratifs, généralisation de l'envoi de courrier numérique afin d'économiser le papier et de ne pas produire de déchets. Les documents à photocopier obligatoirement, le sont recto verso. Les papiers déjà utilisés sur une face sont récupérés pour servir de brouillon, prendre des notes lors de réunions ou de rencontres diverses.
- Etablissement : Arrêt d'achat de cahiers de travaux dirigés. Il était courant dans l'établissement d'acheter pour chaque niveau des cahiers de travaux dirigés qui restaient dans certaines matières sous utilisés. L'établissement a décidé d'arrêter l'achat de ces documents non exploités et producteurs de déchets.

Étape 3

Etablir des partenariats

- Partenariat avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire dont M. Gagneur est le Président et membre du Comité de suivi. Dans le cadre de ce partenariat, le SIVS a mis à notre disposition des ordinateurs en salle de permanence afin que les élèves qui passent de nombreuses heures en permanence puissent s'informer, faire des recherches et produire des outils sensibilisant à l'éducation au développement durable.
- Partenariat avec la Mairie dont le maire, M. Veaux est membre du comité de suivi. Les élèves bénéficient d'un accompagnement des services de la mairie.
- Partenariat avec l'entreprise Bouygues travaux publics régions France représentée par son Directeur général, Hoguet Patrick. Signature d'une convention de mécénat et aménagement d'une salle de d'étude. Tristes et non attractives, les salles d'étude génèrent des incivilités nombreuses. Afin d'inciter au respect des locaux et de leur environnement proche, les salles vont être aménagées en « learnig center » dotés d'ordinateurs, de mobiliers et de livres où les élèves pourront développer de véritables apprentissages en autonomie.
- Partenariat avec l'association « Le Lions club » dont le Président, M. Gavroy est membre du comité de suivi. Action avec le collège dans le cadre de la collecte des piles.

Étape 4

Trouver des moyens de financement

- Demande de subventions auprès des partenaires
- Demande d'une subvention dans le cadre des crédits pédagogiques globalisés
- Convention de mécénat

Étape 5

L'évaluation

- Réaliser un diagnostic : dresser un bilan de ce qui a déjà été fait dans le domaine et envisager des actions et des échéances dans l'optique d'une recherche de progrès et de résultats à produire.
- Mesurer l'efficacité de l'action pédagogique, par le nombre d'actions mises en place, le nombre d'élèves et d'acteurs de toutes catégories concernés et investis, le respect des sept étapes permettant d'obtenir le label éco collège, la circulation de l'information et le respect des engagements tenus.

Au final, le plan vise à contribuer à produire moins de déchets et à les trier davantage.